S.A.E. Paquetterie
SYNDICAT D'ADDUCTION EAU

SYNDICAT ADDUCTION EAU DE LA PAQUETTERIE

RAPPORT ANNUEL EAU 2025

Le RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des Services) est un document obligatoire prévu dans le Code Général des Collectivités Locales (Articles D2224 -1 à 5 – et annexes V& VI)

Par ailleurs, l'article L5211-39 indique : Le Président du SAE Paquetterie adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre et au Président de chaque Communauté d'Agglomération, un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif de l'exercice arrêté par le comité syndical

Après présentation par le Président du SAE Paquetterie, le RPQS 2025 a été approuvé par le comité syndical le 22/09/2026

Sommaire :

I. Caractéristiques techniques du service d'eau

1. Présentation du territoire du SAE Paquetterie P. 4
2. Les ressources (les forages) P. 5 - 6
3. Les réservoirs P. 7 - 8
4. Synoptique et descriptif des réseaux P. 9 - 11

II. tarifs

1. Modalités de tarifications P. 13-14
2. Prix de l'eau HT et évolution des tarifs..... P. 15 – 17
3. Facture eau type P. 18 - 19

III. Qualité de l'eau - Indicateurs de performance

1. Taux de conformité microbiologique et physicochimique des prélèvements P. 21 - 22
2. Publication des avis ARS 2024 - Département Eure P. 23 - 24
3. Publication des avis ARS - Département Eure et Loir P. 25 - 26
4. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau potable P. 27

IV. Les réseaux

1. Volumes prélevés et achetés / Volumes vendus P. 29
2. Rendement du réseau de distribution d'eau potable P. 30
3. Indice linéaire de consommation P. 31
4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P. 32
5. Indice de connaissance des réseaux d'eau potable P. 33

V. Abonnés

1. Nombre d'abonnés / population desservie / facturation P. 35
2.Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées P. 36
3. Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements P. 36
4. Taux de réclamations P. 36

VI. Gestion financières

1. Recettes d'exploitations, épargne brute, abandons de créances P. 38
2. Encours et état de la dette P. 39
3. Etat de la dette P. 40

VII. Investissements

1. Montant des travaux engagés sur l'exercice et subventions perçues P. 42
2. Le SAEP en quelques chiffres P. 43

VIII. Interventions annuelles

1. Interventions en régie (réparations fuites, contrôles hydrants, divers) P. 45
2. Renouvellement de compteurs P. 46

I- CARACTERISTIQUES DU SERVICE EAU

1- Présentation du SAE Paquetterie

Le SAE PAQUETTERIE est un syndicat mixte fermé à vocations multiples, à la carte, Il est composé de la communauté d'agglomération d'Evreux Porte de Normandie et de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux, chacune pour la partie de son périmètre comprenant les communes du SAEP.

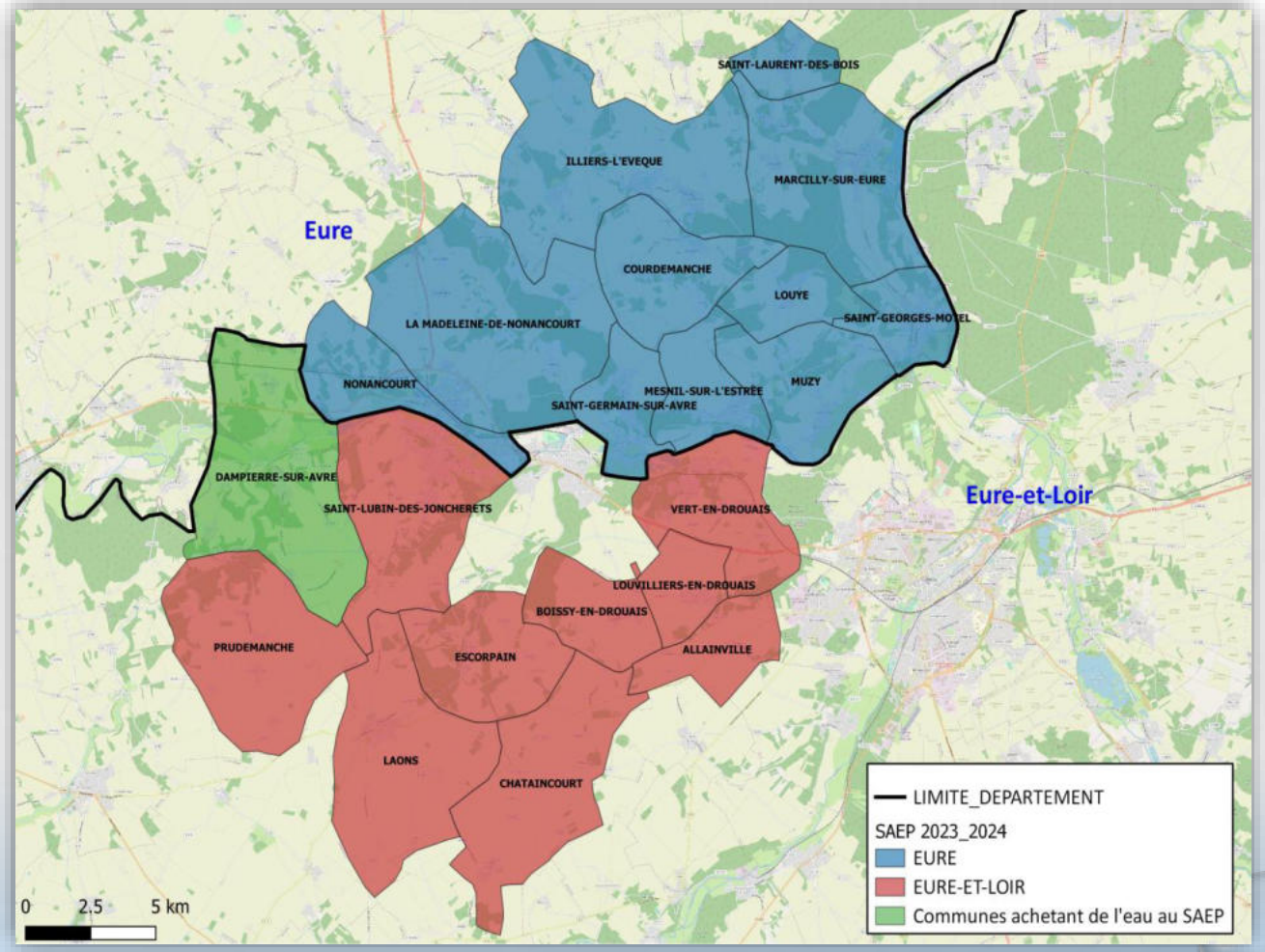
Le périmètre du Syndicat s'étend sur 20 communes :

➢ Pour Evreux Portes de Normandie (EPN), les communes de :
Courdemanche, Illiers l'Evêque, Marcilly sur Eure, Le Mesnil sur l'Estrée, Muzy, Saint Germain sur Avre, et Saint Laurent des Bois

➢ Pour la CA du Pays de Dreux, les communes de :
Allainville, Boissy-en-Drouais, Châtaincourt, Escorpain, Laons, Louye, Louvilliers-en-Drouais, La Madeleine-de-Nonancourt, Nonancourt, Prudemanche, Saint-Georges-Motel, Saint-Lubin-des-Joncherets et Vert-En-Drouais

Le service administratif :
- accueille et reçoit les abonnés pour répondre à tous renseignements (prise de rendez-vous pour les vérifications, relevés annuels et renouvellement de compteurs…),
- gère la facturation et le suivi des consommations,
- oriente et propose aux abonnés qui le souhaitent des solutions pour faciliter les règlements annuels.

Le service technique :
- surveille et entretient les captages et les réservoirs,
- répare et entretien le réseau,
- réalise les branchements neufs et renouvellements de réseaux,
- relève les compteurs d'eau annuellement,
- est à la disposition des abonnés pour tous renseignements d'ordre technique
- suit les travaux d'extension et d'interconnexion sur l'ensemble des communes.



2- Les ressources

LES FORAGES

10 FORAGES D'EAU POTABLE

- Fumeçons : 1 forage situé à St Germain sur Avre
- Basseline : 2 forages situés à St Germain sur Avre
- Le Ruet : 2 forages situés à St Germain sur Avre
- Les Forges : 4 forages situés à Mesnil sur l'Estrée

- La Fontaine : 1 forage à St Lubin des Joncherets

POPULATION DESSERVIE :

Ces forages, via le réservoir de mélange de St Germain sur Avre, alimentent les communes de St Germain sur Avre, Courdemanche, Illiers l'Evêque, Louye, La Madeleine de Nonancourt, Marcilly sur Eure, Mesnil sur l'Estrée, Muzy, Nonancourt, St Georges Motel, St Laurent des Bois et partiellement la commune de St Lubin des Joncherets (secteur des Caves).

Ce forage alimente les communes de St Lubin des Joncherets (hors secteur des Caves), Châtaincourt, Escorpain, Laons et Prudemanche + la commune de Dampierre sur Avre (achat d'eau en gros)

- Les communes de ALLAINVILLE, BOISSY-EN-DROUAIS, LOUVILLIERS-EN-DROUAIS et VERT-EN-DROUAIS sont alimentées par le forage de la Prairie des Guerres, situé à Vert en Drouais. Ce forage est géré par SUEZ dans le cadre d'une convention de vente en gros, établie en 2015 entre l'ex-SIVOM de Vert en Drouais (dissout au 31.12.2019), l'Agglo du Pays de Dreux et SUEZ.

PRÉSENTATION DES FORAGES

Forages	Localisations	Capacité en M3/j	Volumes de prélèvements autorisés	Profondeurs	Nappe captée
Fumeçons	Saint-Germain-sur-Avre	3 400 m3/j	442 533 m³/an	25 m	Craie altérée du Neubourg-Iton-plaine de Saint-André
Basseline F1	Saint-Germain-sur-Avre			71 m	
Basseline F2	Saint-Germain-sur-Avre			70 m	
Les Forges F1	Mesnil-sur-L'Estrée	2 000 m3/j	219 016 m³/an	61 m	
Les Forges FE1	Mesnil-sur-L'Estrée			40 m	
Les Forges F2	Mesnil-sur-L'Estrée			60 m	
Les Forges F3	Mesnil-sur-L'Estrée			53 m	
Le Ruet F1	Saint-Germain-sur-Avre	1 200 m3/j	42 977 m³/an	80 m	
Le Ruet F2	Saint-Germain-sur-Avre			80 m	
La Fontaine	Saint-Lubin-des-Joncherets	4 000 m3/j	1 460 000 m³/an	40 m	
Total m3			2 164 526 m³/an		







3- Les réservoirs

8 châteaux d’eau

Les châteaux d’eau	localisations	Capacités
Château d’eau de Motteux	Marcilly sur Eure	500 m3
Château d’eau de Toisley	St Germain sur Avre	650 m3
Château d’eau de La Poterie	St Lubin des Joncherets	1 000 m3
Château d’eau Buisson Brûlé	La Madeleine de Nonancourt	950 m3
Château d’eau Les Murs de Louye	Louye	500 m3
Château de Boissy en Drouais	Boissy en Drouais	100 m3
Château d’eau de Laons	Laons	200 m3
Château d’eau de Neuville les Bois	Châtaincourt	120 m3







4 réservoirs semi-enterrés

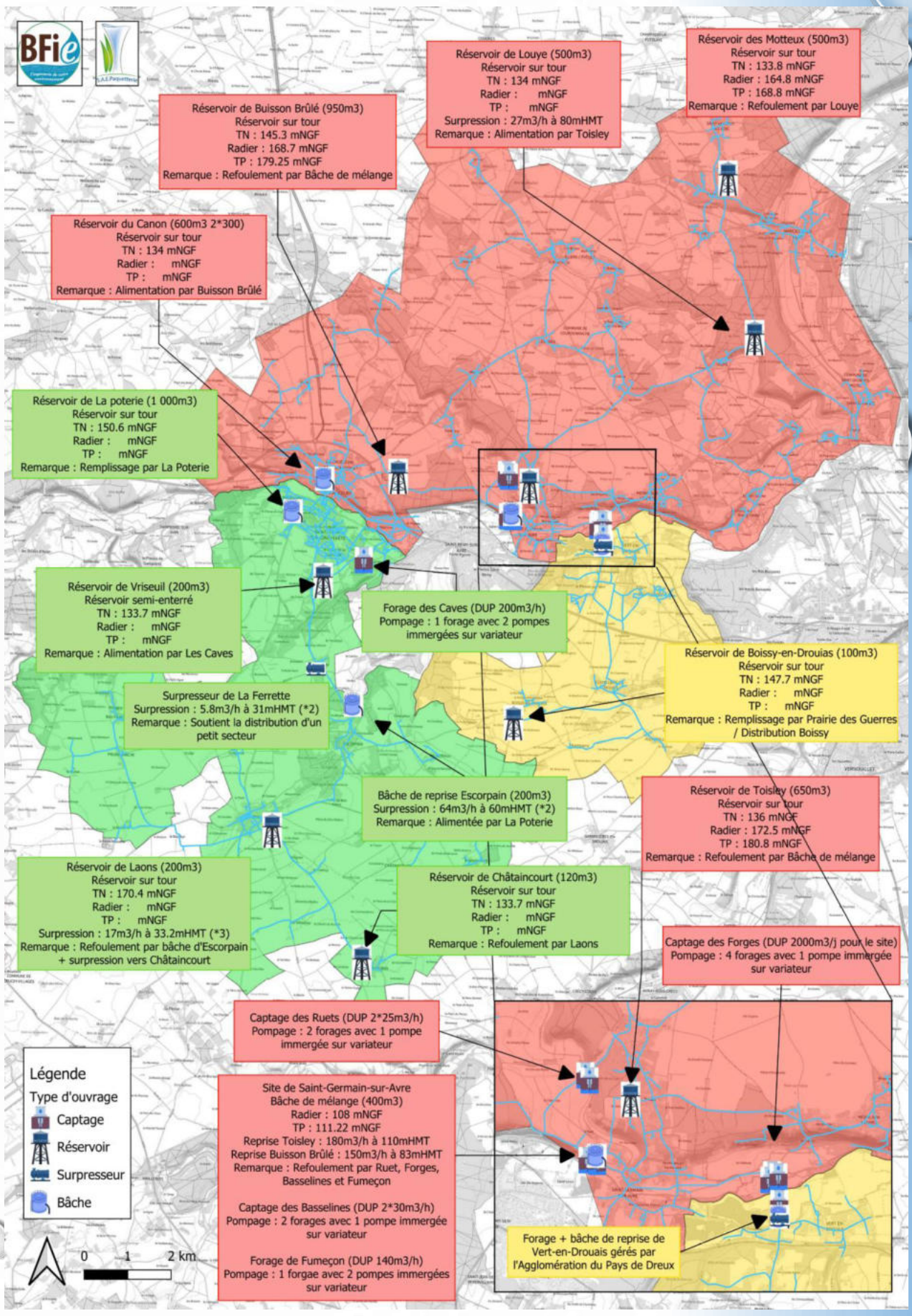






Les réservoirs semi-enterrés	Localisations	Capacités
Le bassin du Canon	Nonancourt	600 m3
Le réservoir du Haut Vrisseuil	St Lubin des Joncherets	250 m3
La bâche de mélange de Basseline	St Germain sur Avre	400 m3
Bâche de reprise	Escorpain	200 m3

4- Synoptique et descriptif des réseaux



1. Secteur Eure en rouge
2. Secteur Eure et Loir en vert
3. Secteur Drouais en Jaune

- 300 km de réseaux d'eau potable
- 42.5 km de branchements

1 Secteur Eure

Le secteur Eure est alimenté en eau par 3 sites de production, les prés des forges (4 forages), le Ruet (2 forages), Basslines/Fumeçon (3 forages). L'ensemble de l'eau pompée rejoint la bâche de mélange de Basselines qui permet de traiter les nitrates par dilution. Ensuite l'eau est refoulée vers les deux réservoirs de tête de cette UDI : Toisley et Buisson Brûlé.
Le réservoir de Toisley alimente en cascade les réservoirs de Louye et des Motteux. Pour le réservoir des Motteux, une station de reprise au pied du réservoir de Louye assure un complément de charge nécessaire au remplissage des Motteux.

Ce secteur distribue les communes suivantes :
Saint-Germain-sur-Avre, Mesnil-sur-l'Estrée, Courdemanche, Illiers-l'Evêque, Marcilly-sur-Eure, Saint-Laurent-des-Bois, Louye, Saint-Georges-Motel, Muzy.

Remarque : Muzy est la dernière commune à avoir rejoint le syndicat, elle était alimentée en eau via un achat réalisé à l'Agglomération du Pays de Dreux. Maintenant, une conduite d'interconnexion sur le secteur de distribution du réservoir de Toisley permet d'alimenter la totalité de la commune.
Le réservoir de Buisson Brulé alimente lui gravitairement les communes de la Madeleine de Nonancourt et Nonancourt ainsi que le réservoir des Canons. Ce dernier alimente également la commune de Nonancourt. Une petite partie de la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets, le secteur des Caves, est également alimentée par le réservoir de Buisson Brûlé.

2 Secteur Eure-et-Loir

L'unité de distribution « Eure-et-Loir » est alimentée en eau par le site de production des Caves. L'eau pompée rejoint le réservoir de tête qui est le réservoir de la Poterie.
Ce dernier alimente gravitairement la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets ainsi que les ouvrages suivants :
la Bâche d'Escorpain qui permet l'alimentation du réservoir de Laons,
le surpresseur des Ferrette qui apporte un complétement de charge a un petit secteur de distribution dit La Ferrette
le réservoir du Vrisseuil qui permet d'alimenter un secteur du Bourg de Saint-Lubin-des-Joncherets ainsi que la commune de Dampierre-sur-Avre.
BFIE – Rapport phases 4 Page 12/60

Le réservoir sur tour de Laons assure la distribution d'eau aux communes de l'ex-SICELP à savoir, Laons, Escorpain, Prudemanche et Châtaincourt. Il alimente le réservoir de Châtaincourt via un groupe de surpression en pied de réservoir. Le réservoir de Laons dessert les abonnés de Prudemanche, Laons et Escorpain tandis que le réservoir de Châtaincourt alimente les abonnés de la commune éponyme. Ce secteur connaîtra à court terme une refonte avec la création d'un nouveau réservoir à Laons.

3 Secteur Drouais

L'UDI « Vert-en-Drouais » est alimentée en eau par le site de production de la Prairie des Guerres à Vert-en-Drouais qui est exploité par l'Agglomération du Pays de Dreux. L'eau produite passe d'abord par une bâche de reprise qui permet d'alimenter l'ensemble des communes du secteur de de refouler et d'alimenter le réservoir de Boissy-en-Drouais. La commune de Boissy-en-Drouais est alimentée gravitairement par son réservoir.

Les communes du secteur Drouais sont les suivantes :
Vert-en-Drouais, Boissy-en-Drouais, Allainville, Louvilliers-en-Drouais,

Interconnexion :

Le syndicat possède également plusieurs alimentations de secours : La Poterie/ Buisson Brûlé, Buisson Brûlé / Toisley

A moyen terme, le syndicat aura pour objectif de mettre en place une interconnexion vers le secteur Drouais.

Vente en gros :

Le SAE de la Paquetterie assure l'alimentation en eau potable de la commune de Dampierre-sur-Avre via un compteur de vente en gros situé à Saint-Lubin-des-Joncherets. Ce compteur de vente alimente 782 habitants

II- TARIFS

1- Modalités de tarification

- **Type de tarification** : Facturation annuelle
- **Modalité d'évolution et de révision** : annuelle
- **Application de la révision** : 01 janvier de chaque année
- **Période de facturation** : 12 mois (Calcul au prorata)
- **TVA** : le SAE Paquetterie est assujetti à la TVA : 5,5 % en eau potable

Composition d'une facture :

Rémunération du service :
- Une part fixe annuelle par unité de logement
- m3 eau consommée

Organismes publics : AESN
* attention nouvelles redevances AESN au 01/01/2025

- Redevance sur la consommation d'eau potable (1)
- Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (2)
- Redevance de prélèvement (3)

Organismes publics : DEPARTEMENT 28

- Redevance FSIAREP (4)

<u>Objectif des nouvelles redevances de l'Agence de l'Eau</u> :

- Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages,
- Valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroitre les capacités financières des agences de l'eau,
- Dégager de nouveaux moyens pour permettre le déploiement du Plan Eau afin d'accompagner plus vite et plus fortement les territoires et acteurs économiques face à l'urgence climatique

Les redevances de l'Agence de l'Eau :

1) **La redevance sur la consommation d'eau potable** s'applique à tout abonné au réseau de distribution de l'eau potable quel que soit l'usage de l'eau potable excepté l'abreuvement des animaux.

2) **La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable** est axée sur le gaspillage d'eau potable et la capacité du service à gérer les fuites/pertes d'eau et donc la performance des réseaux de distribution d'eau potable.

3) **La redevance de prélèvement** est une incitation à un usage plus économe de l'eau et une source de financement pour les actions en faveur du rééquilibrage entre les ressources et les usages : alimentation en eau potable, industriels, irrigation…

4) Le **FSIAREP** (**F**onds de **S**olidarité à **l'I**nterconnexion et à l'**A**mélioration des **R**éseaux d'**E**au **P**otable) est perçu au profit du **Département d'Eure et Loir** et permet de subventionner les travaux liés à l'eau potable (Cela ne concerne que les abonnés d'Eure et loir)

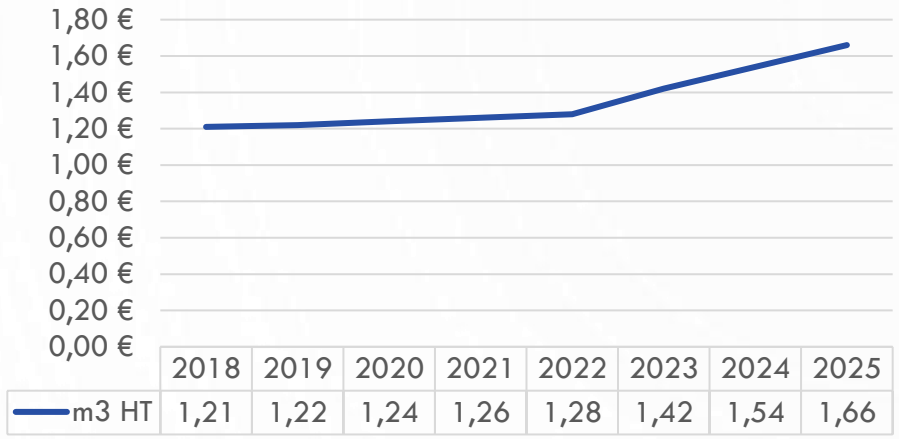
2- Prix de l'eau HT 2025 et évolution des tarifs

Communes	Part fixe eau	M3 eau	Redev. Prélèvement	Redev. conso eau potable	Redev, Performance réseaux eau	Redev. FSIAREP
ALLAINVILLE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
BOISSY EN DROUAIS	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
COURDEMANCHE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
CHATAINCOURT *	40,00 € / an	**2,11 € / M3**	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
ESCORPAIN *	40,00 € / an	**2,11 € / M3**	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
ILLIERS L'EVEQUE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
LA MADELEINE DE NONANCOURT	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
LAONS *	40,00 € / an	**2,11 € / M3**	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
LOUVILLIERS EN DROUAIS	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
LOUYE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
MARCILLY SUR EURE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
MESNIL SUR L'ESTREE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
MUZY	55.00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
NONANCOURT	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
PRUDEMANCHE *	40,00 € / an	**2,11 € / M3**	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
ST GEORGES MOTEL	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
ST GERMAIN SUR AVRE	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
ST LAURENT DES BOIS	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	
ST LUBIN DES JONCHERETS	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3
VERT EN DROUAIS	40,00 € / an	1,66 € / m3	0,09 € / m3	0,46 € / m3	0,017 € / m3	0,082 € / m3

*** Anciennes communes du SICELP**

2- Prix de l'eau HT *(suite)*

Prix m3 eau HT (hors redevances)



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
m3 HT	1,21	1,22	1,24	1,26	1,28	1,42	1,54	1,66

Communes de l'ancien SICELP
Prix m3 eau HT (hors redevances)



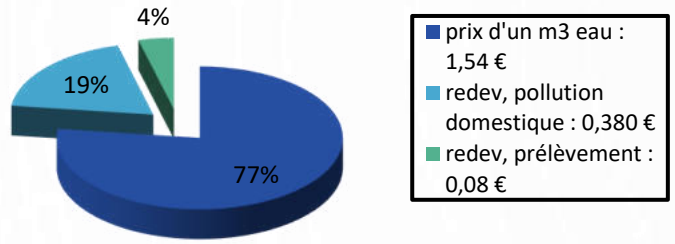
	2023	2024	2025
m3 HT	1,87 €	1,99 €	1,99 €

Considérant la nécessité d'assurer l'équilibre financier du service public de l'eau potable ;

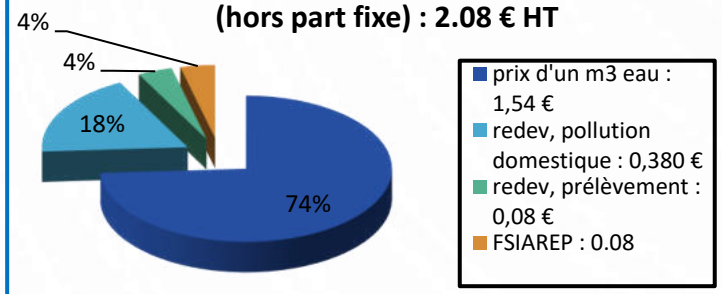
Considérant l'évolution des charges d'exploitation, des coûts de maintenance et d'investissement du service ;

Le comité syndical a décidé d'augmenter le prix de l'eau pour l'année 2025 de 0.12€ HT / m3 au 01 janvier 2025 *(délibération 2024-35 du 26,11,2024)*

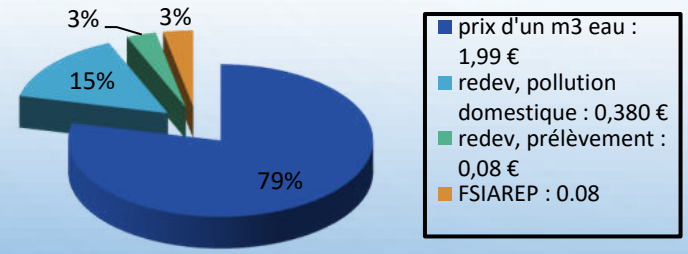
Communes 27 / Prix du m3 d'eau en 2024 (hors part fixe) : 2.00 € HT



Communes 28 : Prix du m3 d'eau en 2024 (hors part fixe) : 2.08 € HT



Communes 28 ancien SICELP : Prix du m3 d'eau en 2024 (hors part fixe) : 2.53 € HT



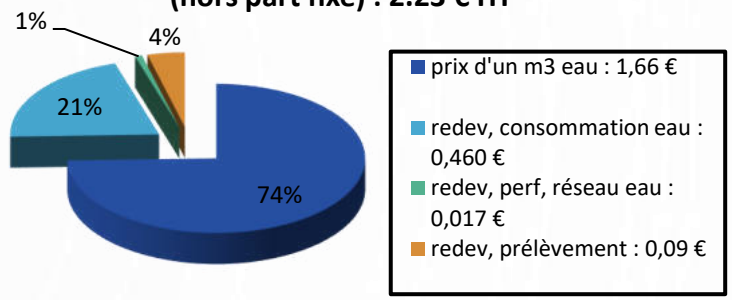
Evolution du m3 eau avec les redevances

2024 à 2025

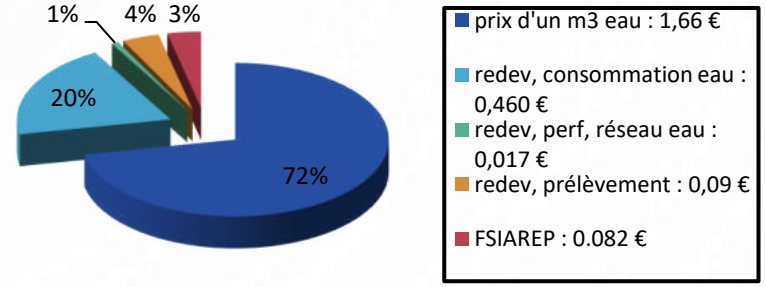
2024 à 2025

2024 à 2025

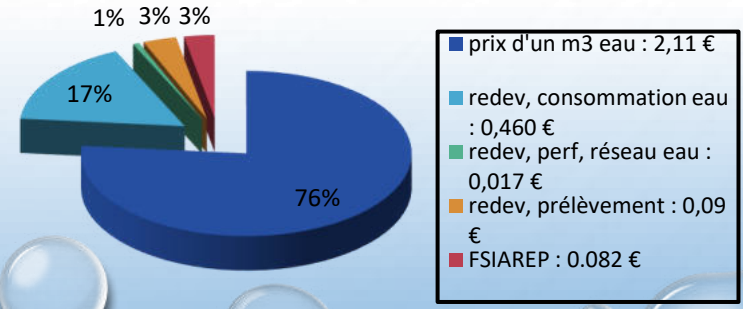
Communes 27 / Prix du m3 d'eau en 2025 (hors part fixe) : 2.23 € HT



Communes 28 : Prix du m3 d'eau en 2025 (hors part fixe) : 2.31 € HT



Communes 28 ancien SICELP : Prix du m3 d'eau en 2025 (hors part fixe) : 2.76 € HT



4- Factures types 2025

Facture d'eau calculée sur la base d'un volume moyen de 120 m3

1- facture type communes de l'Eure (hors Muzy)

	Tarif 2025	Quantité	PU. HT	TVA 5,5%	Montant TTC
Part fixe EAU	40,00	1	40,00	2,20	42,20
Consommation EAU	1,66	120	199,20	10,96	210,16
Redevance de prélèvement	0,09	120	10,80	0,59	11,39
Redevance consommation eau	0,46	120	55,20	3,04	58,24
Redevance performance réseau eau	0,017	120	2,04	0,11	2,15
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			307,24 €	16,90 €	324,14 €

*prix au litre : 0,00270 €/l TTC

2- facture type commune de Muzy

	Tarif 2025	Quantité	PU. HT	TVA 5,5%	Montant TTC
Part fixe EAU	55,00	1	55,00	3,03	58,03
Consommation EAU	1,66	120	199,20	10,96	210,16
Redevance de prélèvement	0,09	120	10,80	0,59	11,39
Redevance consommation eau	0,46	120	55,20	3,04	58,24
Redevance performance réseau eau	0,017	120	2,04	0,11	2,15
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			322,24 €	17,72 €	339,96 €

*prix au litre : 0,00283 €/l TTC

4- Factures types 2025 (suite)

3- facture type autres communes d'Eure et loir avec redevance FSIAREP (St Lubin des Joncherets, Allainville, Boissy en Drouais, Louvilliers en Drouais, Vert en Drouais)

	Tarif 2025	Quantité	PU. HT	TVA 5,5%	Montant TTC
Part fixe EAU	40,00	1	40,00	2,20	42,20
Consommation EAU	1,66	120	199,20	10,96	210,16
Redevance de prélèvement	0,09	120	10,80	0,59	11,39
Redevance consommation eau	0,460	120	55,20	3,04	58,24
Redevance performance réseau eau	0,017	120	2,04	0,11	2,15
Redevance FSIAREP	0,082	120	9,84	0,54	10,38
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			317,08 €	17,44 €	334,52 €

*prix au litre : 0,00279 €/l TTC

4- facture type communes d'Eure et loir ancien SICELP avec redevance FSIAREP (Châtaincourt, Escorpain, Laons et Prudemanche)

	Tarif 2025	Quantité	PU. HT	TVA 5,5%	Montant TTC
Part fixe EAU	40,00	1	40,00	2,20	42,20
Consommation EAU	1,99	120	238,80	13,13	251,93
Redevance de prélèvement	0,09	120	10,80	0,59	11,39
Redevance consommation eau	0,460	120	55,20	3,04	58,24
Redevance performance réseau eau	0,017	120	2,04	0,11	2,15
Redevance FSIAREP	0,082	120	9,84	0,54	10,38
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			356,68 €	19,62 €	376,30 €

*prix au litre : 0,00314 €/l TTC

III- QUALITÉ DE L'EAU - INDICATEURS DE PERFORMANCE

1- Taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements

Qualité bactériologique

Zones de distribution	Prélèvements conformes	Prélèvements non conformes	Proportion de prélèvements conformes	Indicateur global de qualité
St Germain sur Avre / La Madeleine de Nonancourt	49	7	86	D
Saint Lubin des Joncherets (les Caves)	12	0	100 %	A
Saint Lubin des Joncherets (hors secteur des Caves	17	0	100 %	A
Vert en Drouais	20	0	100 %	A

Indicateur global de qualité :
A : Eau de bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
D: Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Qualité physico-chimique (Nitrates/pesticides et métabolites pertinents)

Zones de distribution	Prélèvements conformes	Prélèvements non conformes	Proportion de prélèvements conformes	Indicateur global de qualité
St Germain sur Avre / La Madeleine de Nonancourt	87	22	75 %	C
Saint Lubin des Joncherets (les Caves)	26	10	62 %	C
Saint Lubin des Joncherets (hors secteur des Caves)	22	0	100 %	A
Vert en Drouais	13	0	100 %	A

Indicateur global de qualité :

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D: Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2- Publication avis ARS 2025 – Département de l'Eure- Secteur Saint Germain sur Avre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Normandie

ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT GERMAIN SUR AVRE

Conclusion sanitaire

2025

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle a été classée en mauvaise qualité en raison d'une contamination bactériologique de courte durée. Le responsable de la distribution de l'eau a mis en place des mesures correctives pour rétablir sa conformité.

L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres réglementaires à l'exception du paramètre pesticide. En effet, des concentrations en pesticides inférieures aux valeurs sanitaires ont été mises en évidence dans l'eau distribuée sans risque pour la santé. Un suivi spécifique et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont en cours

Indicateur global de qualité

D

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 7692 personnes sur 10 communes. Le responsable des installations est : « PAQUETTERIE (SAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « PAQUETTERIE (SAEP) » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE

Cl

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/07/2026

UDI 027000423

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — D — Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**
Conformité : **92 %**
Valeur maxi : **23 n/100 ml**

NITRATES — A — Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **32**
Valeur moyenne : **35,1 mg/L**
Valeur maxi : **40,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **8 %**
Nombre de substances recherchées : **322**
Valeur maxi : **0,161 microgramme/L (terbuthylazine métabolite lm6)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r417888 ; dimétachlore ; terbuthylazine métabolite lm6 et 1 autre(s)**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,145 mg/L**
Valeur maxi : **0,15 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,0014 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,0028 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **32,5 °f**
Valeur maxi : **33,2 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de l'Eure
- Cité administrative - boulevard Georges Chauvin - 27000 EVREUX
https://www.normandie.ars.sante.fr/ 02 50 28 73 52 ars-normandie-ud27-eau@ars.sante.fr

3- Publication avis ARS 2025 – Département de l'Eure - Secteur St Lubin- La Leu/Les Caves

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ars

ZONE DE DISTRIBUTION : ST LUBIN DES JONCHERETS CAVES-LEU

Conclusion sanitaire

2025

Eau de bonne qualité bactériologique. Eau non conforme en pesticides. Les dépassements de limite de qualité observés en pesticides indiquent une vulnérabilité de la ressource mais ne nécessitent pas de restriction de consommation de l'eau. Un contrôle renforcé est mis en place pour suivre l'évolution des pesticides. Le dépassement de la valeur indicative de 0,9 microgramme/L a également été observé pour le Chlorothalonil R471811, classé non-pertinent par expertise de l'ANSES. La mise en place de mesures destinées à améliorer la qualité de l'eau a été demandée à la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE).

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 351 personnes sur 1 commune (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS). Le responsable des installations est : « SEA LA PAQUETTERIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SEA LA PAQUETTERIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Edité le 26/06/2026

UDI 028003078

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — **A** — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

- Nombre de prélèvements : **12**
- Conformité : **100 %**
- Valeur maxi : **0 n/100 ml**
- Années prises en compte : **2022, 2023, 2024, 2025**

NITRATES — **A** — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

- Nombre de prélèvements : **15**
- Valeur moyenne : **34,3 mg/L**
- Valeur maxi : **40 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — **C** — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

- Nombre de prélèvements : **11**
- Conformité : **9 %**
- Nombre de substances recherchées : **322**
- Valeur maxi : **0,161 microgramme/L (terbuthylazine métabolite lm6)**
- Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r417888 ; dimétachlore ; terbuthylazine métabolite lm6 et 1 autre(s)**

FLUOR — **A** — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

- Nombre de prélèvements : **2**
- Valeur moyenne : **0,145 mg/L**
- Valeur maxi : **0,15 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — **A** — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

- Nombre de prélèvements : **2**
- Valeur moyenne : **0,0014 microgramme/L**
- Valeur maxi : **0,0028 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

- Nombre de prélèvements : **4**
- Valeur moyenne : **32,5 °f**
- Valeur maxi : **33,2 °f**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-et-Loir - 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cedex

02 38 77 33 33 ARS-CVL-DD28-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

3- Publication avis ARS 2025 – Département de l'Eure et loir- Secteur St Lubin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ars

ZONE DE DISTRIBUTION : SECTEUR ST LUBIN DES JONCHERETS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	**A** : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LES CAVES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5158 personnes sur 5 communes (CHÂTAINCOURT, ESCORPAIN, LAONS, PRUDEMANCHE, SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS). Le responsable des installations est : « SEA LA PAQUETTERIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SEA LA PAQUETTERIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE — Cl

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR — F

Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 10/07/2026

UDI 028001270

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **17**
Valeur moyenne : **43,4 mg/L**
Valeur maxi : **48 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **193**
Valeur maxi : **0,065 microgramme/L (chlorothalonil r417888)**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,095 mg/L**
Valeur maxi : **0,1 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,0005 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,001 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **25,4 °f**
Valeur maxi : **26,2 °f**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-et-Loir - 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cedex

02 38 77 33 33 ARS-CVL-DD28-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

3- Publication avis ARS 2025 – Département de l'Eure et loir- Secteur Vert En Drouais

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ars

ZONE DE DISTRIBUTION : VERT EN DROUAIS-BOISSY-ALLAINV-LOUVILLIE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	**A** : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LA PRAIRIE DES GUERRES N°1, LA PRAIRIE DES GUERRES N°2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1722 personnes sur 4 communes (ALLAINVILLE, BOISSY-EN-DROUAIS, LOUVILLIERS-EN-DROUAIS, VERT-EN-DROUAIS). Le responsable des installations est : « SEA LA PAQUETTERIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SEA LA PAQUETTERIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE — Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR — Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **20**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **9**
Valeur moyenne : **25,4 mg/L**
Valeur maxi : **28 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **191**
Valeur maxi : **0,057 microgramme/L (chlorothalonil r417888)**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,12 mg/L**
Valeur maxi : **0,12 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,004 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,004 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **24,7 °f**
Valeur maxi : **25 °f**

Edité le **23/06/2026**

UDI **028001343**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-et-Loir - 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cedex
02 38 77 33 33 ARS-CVL-DD28-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

4- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Code BRGMI	Nom du captage	Commune implantation	Débit m3/j	Avis géologue	avis CODERST	Arrêté D.U.P	indice
02162X2001	FUMECON	St Germain sur Avre	882	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02162X2016	BASSELINE F1	St Germain sur Avre	200	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02162X2017	BASSELINE F2	St Germain sur Avre	200	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02162X2013	LE RUET F1	St Germain sur Avre	177	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02162X2014	LE RUET F2	St Germain sur Avre	155	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02163X2017	LE PRET DES FORGES F1	Mesnil sur l'Estrée	177	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02163X2014	LE PRES DES FORGES FE1	Mesnil sur l'Estrée	177	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02163X2015	LE PRES DES FORGES F2	Mesnil sur l'Estrée	155	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02163X2016	LE PRES DES FORGES F3	Mesnil sur l'Estrée	155	31/08/2011	06/06/2017	04/07/2017	80 %
02162X2005	LA FONTAINE	St Lubin des Joncherets	4000		25/05/2009	09/06/2009	80 %

Cet indicateur permet de mesurer l'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources,

- 0 % = aucune action
- 20 % = études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40 % = avis hydrogéologue rendu
- 60 % = arrêté préfectoral
- 80 % = arrêté préfectoral complètement mis en œuvre
- 100 % = arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

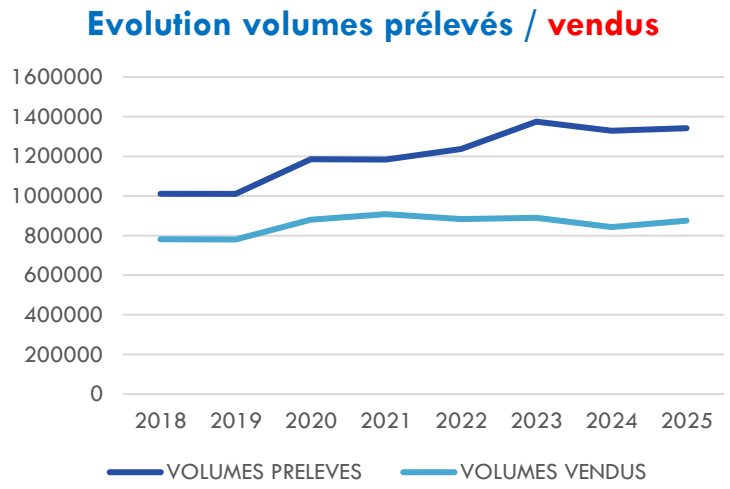
IV – LES RÉSEAUX

1- VOLUMES PRÉLEVÉS ET ACHETÉS 2025 / VOLUMES VENDUS

Forages	Réf. forage	M3 prélevés
Fumeçons	02162X2001/F	346 424
Basseline F1	02162X/2016/F1	63 190
Basseline F2	02162X217/F2	68 728
Les Forges F1	02163X2017/F1	108 654
Les Forges FE1	02163X2014/FE1	47 574
Les Forges F2	02163X2015/F2	31 501
Les Forges F3	02163X2016/F3	33 571
Le Ruet F1	02162X2013/F1	51 630
Le Ruet F2	02162X2014/F2	30 647
La Fontaine	02162X0005/FAEP	503 237
Total m3 prélevés		**1 285 156**
Volumes achetés *		**56 600**
Total m3		**1 341 756**

* Volumes achetés pour alimenter les communes d'Allainville, Boissy en Drouais, Louvilliers en Drouais, Vert en Drouais, Attention seulement 2 trimestres ont été facturés par le prestataire de l'Agglo du Pays de Dreux,

Communes	M3 vendus
ALLAINVILLE	6 570
BOISSY EN DROUAIS	9 666
CHATAINCOURT	11 176
COURDEMANCHE	25 848
ESCORPAIN	10 202
ILLIERS L'EVEQUE	45 424
LA MADELEINE DE NONANCOURT	63 507
LAONS	25 641
LOUVILLIERS EN DROUAIS	10 943
LOUYE	7 937
MARCILLY SUR EURE	77 501
MESNIL SUR L'ESTREE	37 037
MUZY	34 453
NONANCOURT	102 523
PRUDEMANCHE	12 357
ST GEORGES MOTEL	49 954
ST GERMAIN SUR AVRE	47 138
ST LAURENT DES BOIS	10 953
ST LUBIN DES JONCHERETS	179 517
VERT EN DROUAIS	49 469
Vente en gros DAMPIERRE	**57 666**
Total m3 vendus	**875 482**



2- Rendement du réseau de distribution d'eau

Le rendement est un paramètre important : il est l'expression du bon fonctionnement du service « eau potable ». Il doit être compris entre 65 % et 85 % (pour le milieu rural). Sous ce seuil, le syndicat ne percevrait plus d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (décision mise en place depuis le 10ème programme).

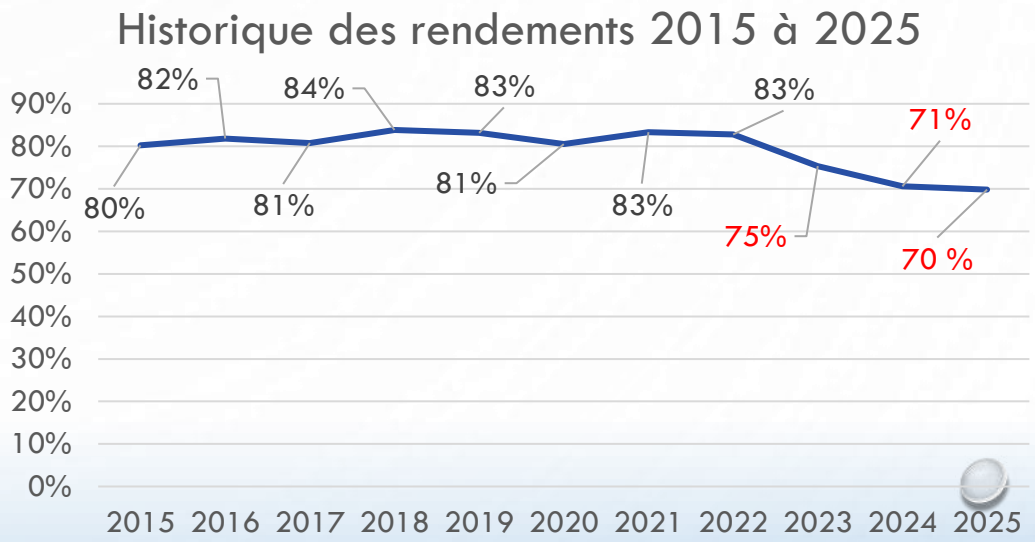
La stabilisation, voire l'amélioration, du rendement est donc une priorité pour le service et chaque m3 d'eau doit être comptabilisé avec précision. Le gaspillage, les réductions pour fuites d'eau et les points d'eau non comptabilisés (arrosage / bouches incendie / points d'eau sans compteurs…) sont donc répertoriés.

$$R = \frac{\text{Volumes consommés mesurés + volumes vendus à d'autres services + volumes non mesurés estimés + volumes de services}}{\text{Volumes produits (prélevés) + volumes achetés à d'autres services}}$$

Volumes consommés mesurés	855 836 m3
Volumes vendus à d'autres services (Dampierre sur Avre)	57 666 m3
Volumes non mesurés estimés (consommateurs sans comptage)	8 600 m3
Volumes de services	14 690 m3
TOTAL	**936 792 M3**

Volumes produits (prélevés)	1 285 156 m3
Volumes achetés à d'autres services	56 600 m3
TOTAL	**1 341 756 M3**

Le rendement du réseau de distribution est pour 2024 de **70 %**
(936 792 m3 /1 387 544 m3)



baisse rendement suite entrée nouvelles communes du 28 : nombreuses fuites réseaux

3- Indice linéaire de consommation

Volume alimentant le réseau de distribution (1)	936 792 m3
Volume alimentant le réseau de distribution journalier (2)	2 566,55 m3/j
Linéaire de réseau de distribution (3)	300 km
Valeur de l'indice linéaire de consommation (4)	8,55 m3/j/km

(1) volume annuel consommé par les usagers, augmenté des besoins de services et des ventes d'eau à d'autres services

(2) volume moyen journalier consommé par les usagers, augmenté des besoins de services et des ventes d'eau à d'autres services = volume annuel / 365 jours = 2 573,16 m3/jour

(3) Linéaire de réseau : 300 km de réseau + 30 km de branchements

(4) vente journalière/km de réseau

4- Taux moyen de renouvellement de réseaux d'eau potable

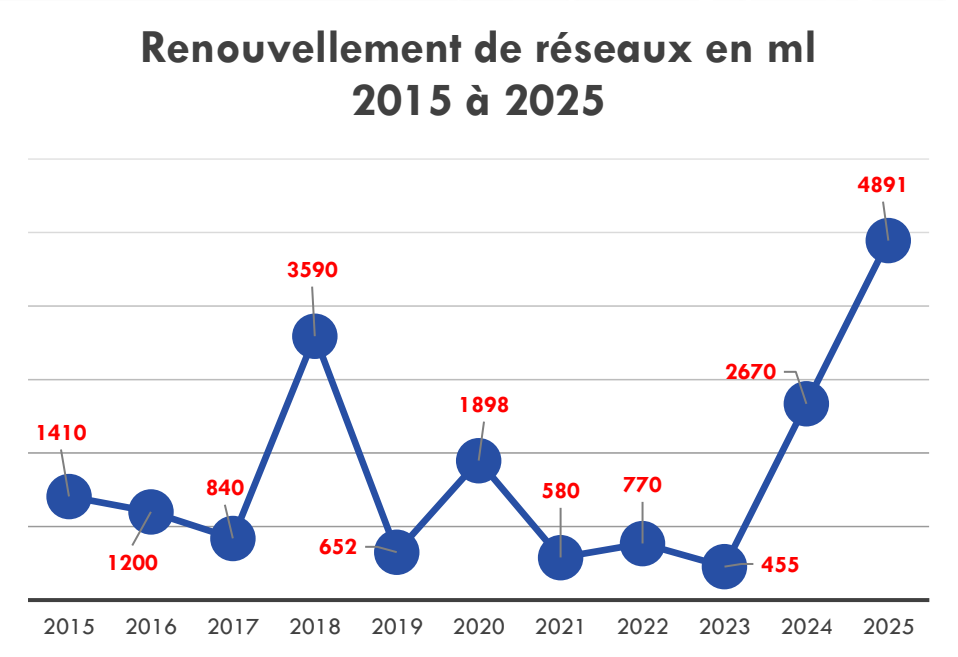
Longueur de réseaux AEP	330 000 ml
Linéaire de réseaux renouvelé au cours des 5 dernières années	9 366 ml
Linéaire renouvelé en 2025 (1)	4 891 ml

(1) Renouvellement de canalisations d'eau sur les communes de Laons, Mesnil sur l'Estrée, Nonancourt, Prudemanche, Mesnil sur l'Estrée, Laons, (4 891 ml de réseaux et 153 reprises de branchements)

le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur les 5 dernières années est de : 0.57 %

Renouvellement moyen sur 5 ans :
9366/5 = 1873,20 / an
Tx renouv = (1873,20 ml/330 000ml)x100

Montant des travaux HT :
1 198 179,47 €



5- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	Nombre de points	Points obtenus
Partie A	(VP 236) Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	10	10
	(VP 237) Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	5	5
Partie B	(VP 238) Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	10
	(VP 239) Pourcentage de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres 60 % du linéaire = 1 pt sup / 70 % du linéaire = 2 pts sup / 80 % du linéaire = 3 pts sup / 90 % du linéaire = 4 pts sup / 95 % du linéaire = 5 pts sup)	+ 5 pts	4
	(VP 240) Intégration, dans la procédure de MAJ des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	OUI / NON	OUI
	(VP 241) Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période pour 50 % (60 % du linéaire = 1 pt sup / 70 % du linéaire = 2 pts sup / 80 % du linéaire = 3 pts sup / 90 % du linéaire = 4 pts sup / 95 % du linéaire = 5 pts sup)	10 5	10 4
Partie C	(VP 242) Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges…)	10	10
	(VP 243) Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10
	(VP 244) Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10	10
	(VP 245) Pour chaque branchement, caractéristiques du compteur d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	10	10
	(VP 246) identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	10	10
	(VP 247) Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement…)	10	10
	(VP 248) Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement de canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	(VP 249) Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	5	5
	total	120	118

Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre son évolution,
La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120 en suivant un barème.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de **118 points**

V - ABONNÉS

1- Nombre d'abonnés – Population desservie / Facturation

COMMUNES	NBRE ABONNES	POPULATION	NBRE DE FACTURES
ALLAINVILLE	68	162	72
BOISSY EN DROUAIS	109	231	121
CHATAINCOURT	126	228	127
COURDEMANCHE	298	601	321
ESCORPAIN	118	238	122
ILLIERS L'EVEQUE	477	1020	505
LA MADELEINE DE NONANCOURT	682	1177	730
LAONS	354	669	374
LOUVILLIERS EN DROUAIS	126	234	137
LOUYE	123	212	131
MARCILLY SUR EURE	756	1628	812
MESNIL SUR L'ESTREE	472	965	492
MUZY	365	788	393
NONANCOURT	1055	2 363	1 153
PRUDEMANCHE	129	275	134
ST GEORGES MOTEL	415	894	445
ST GERMAIN SUR AVRE	581	1 219	618
ST LAURENT DES BOIS	106	252	113
ST LUBIN DES JONCHERETS	1 951	4 199	2 163
VERT EN DROUAIS	547	1 146	572
TOTAUX	8 858	18 501	9 637

2- Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 2025

Nombre de coupures non programmées	15
Nombre d'abonnés	8 858
Taux d'occurence	**1,69/1000**

Le taux se calcule de la manière suivante :
(Nombre de coupure non programmées / nombre d'abonnés) x1000

3- Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements 2025

Nombre d'ouvertures de branchements ayant respectées le délai	19
Nombre total d'ouvertures de branchements	19
Taux d'occurence	**100/100**

Le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 2 jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement dans la mesure ou celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (existant ou neuf)

Le taux se calcule de la manière suivante :
(Nombre d'ouvertures de branchements ayant respectées le délai / Nombre total d'ouvertures de branchements) x 100

4- Taux de réclamations 2025

Nombre de réclamations	15
Nombre d'abonnés	8 858
Taux de réclamations	**1.693/1000**

Le taux de réclamations exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service d'eau, rapporté à 1000 abonnés et sert d'indicateur pour améliorer la qualité de service,
Il se calcule de la manière suivante :
(Nombre de réclamations / nombre d'abonnés) x 1000

VI – GESTION FINANCIÈRE

1- Données financières 2025

Recettes d'exploitation 2025	Recettes HT
Ventes d'eau (m3) (1)	1 341 677 €
Redevances des organismes publics (2)	459 852 €
Parts fixes et PFRE (3)	400 766 €
P.F.R.E (4)	3 000 €
Subventions d'exploitation (5)	19 472 €
Travaux (branchements, déplacements compteurs…)	101 200 €
Autres produits de gestion courante (6)	166 479 €
Produits exceptionnels	23 997 €
TOTAL	**2 516 443 €**

1) Recettes d'eau, (Hors redevances reversées aux organismes publics : redevances de prélèvement, de performance des réseaux AEP et redevances de consommation eau)
2) Redevances perçues et reversées en année n+1 à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et au Conseil Départemental d'Eure et Loir (FSIAREP communes du 28)
3) La Part fixe permet de couvrir une partie des frais fixes du service (relevé, facturation, entretien des installations…)
4) PFRE (participation au financement des réseaux d'eau
5) Aides financières perçues dans le cadre de l'animation des bassins d'alimentation des captages (B.A.C 27)
6) Loyers des relais de radiophonie, reversement des frais du service assainissement (salaires..), ouvertures-fermetures de branchements …

Epargne brute 2025 :

Recettes réelles – Dépenses réelles :

2 516 443,00 € – 2 063 087,00 € =
453 356,00 €

Abandons de créances 2025

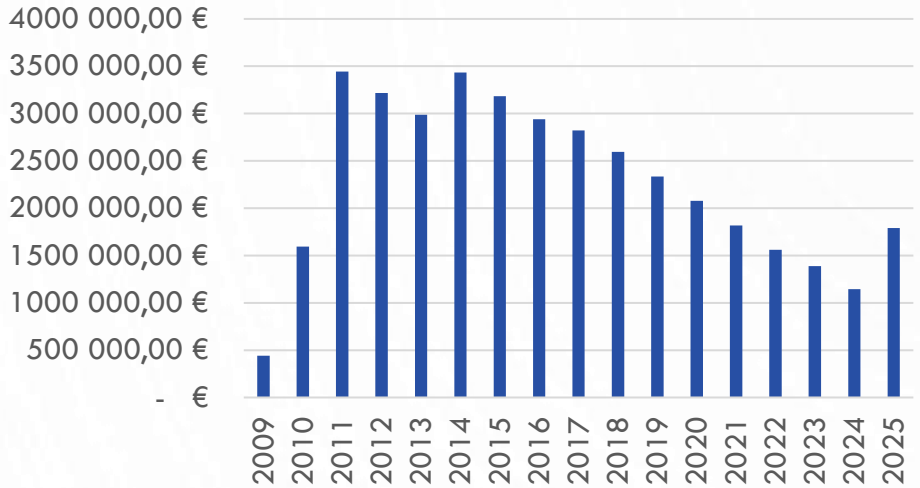
* admissions en non-valeur : - €
* Effacements de dettes : 7 270,65 €

Impayés au 31.12.2025

- Montant facturé TTC : 2 323 421,20 €
- Restes à recouvrer : 9 448,00 €
- **Taux d'impayés : 0,41 %**

2- Encours de la dette au 31.12.2024

Evolution de la dette de 2009 à 2025



De 2009 à 2011 : Réalisation de plusieurs emprunts (**environ 3 000 000,00 €**) pour le financement de gros travaux d'interconnexion de réseaux, de sécurisation de la ressource, de création de forages et construction de châteaux d'eau

En 2014 : Réalisation d'un emprunt de **710 000,00 €** pour la construction des nouveaux locaux administratifs et techniques

En 2016 : Financement des travaux de renforcement de réseaux eau sur la commune de La Madeleine de Nonancourt par un emprunt de **100 000,00 €**

En 2023 : Intégration de 5 nouveaux emprunts (en cours de la dette des communes du secteur 28 au 01.01.2023) pour la somme totale de **92 640.40 €**, remboursable sur des périodes variant de 5 à 19 ans. *(Voir tableau p.36)*

2025 : Nouvel emprunt de 700 000 € pour la réalisation des travaux sur Laons et Mesnil sur l'Estrée

Encours de la dette au 31/12/2025	**1 790 086,89 €**
Montant de l'annuité de remboursement	**294 012,36 €**
➢ Dont en capital	253 240,48 €
➢ Dont en intérêts	40 771,88 €

Durée d'extinction de la dette en année :

- ➢ Encours de la dette : 1 790 086,36 €
- ➢ Epargne brute annuelle : 453 356,00 €
- ➢ Durée en années : 3,95

3- Etat de la dette au 31/12/2025

Date réalisation emprunt	Organisme prêteur	durée	Date de fin	Capital origine	dette début exercice	annuité payée dans l'année		dette en fin d'exercice
						Intérêts	capital	
2011	CM	20	2031	1 000 000.00	337 500.00	14 280.00	50 000.00	287 500.00
2014	CM	17	2031	710 000.00	270 000.00	11 424.00	40 000.00	230 000.00
2016	CRCA	10	2026	100 0000.00	20 000.00	107.26	10 000.00	10 000.00
2016	CRCA	14 ans 9 mois	2031	773 207.29	353 840.57	5 313.51	52 420.84	301 419.73
2017	CRCA	8	2025	668 000.00	83 500.00	862,65	83 500.00	0,00
2023*	CRCA	7	2029	10 179.32	7 474.91	216.77	1 411.31	6 063.60
2023*	CRCA	19	2041	50 095.48	45 220,37	403.10	2 470.98	42 749.39
2023*	CDC	12	2034	12 827.20	11 074.13	358.55	949.69	10 124.44
2023*	CE	10	2032	13 751.21	11 138.63	135.14	1 331.34	9 807.29
2023*	CRCA	5	2027	5 787.19	3 578.76	112.02	1 156.32	2 422.44
2024	CRCA	20	2044	200 000.00	200 000.00	7.594,88	10 000.00	190 000.00
2025	CDC	25	2050	700 000.00	700 000.00	0.00	0.00	700 000.00
TOTAL				4 243 847.69	2 043 327.37	40 771.88	253 240.48	**1 790 086.89**

- Au 01.01.2023, reprise de 5 emprunts lors de l'intégration des 4 nouvelles communes d'Eure et Loir

VII – INVESTISSEMENTS

1- Investissements engagés en 2025

➢ **Dépenses d'investissement** :

➢ **Achats de terrains :**
➢ Achats de terrains pour la potentielle création d'un nouveau captage d'eau potable : 5 000.00 €.

➢ **Etudes réalisées sur le dernier exercice : 95 510.00 €**
(Fin de l'étude de détermination de l'origine de l'eau du forage de Basseline sur la commune de Saint Germain sur Avre et étude de la stratégie de protection de la ressource en eau potable)

➢ **Travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire : 1 225 704.00 €** (travaux sur réseaux d'eau potable) dont :
❖ Travaux en régie : 45 497.00 €
❖ Travaux entreprises extérieures : 77 135.00 €
❖ Travaux marchés-programme pluriannuel : 1 103 072.00 € (travaux AEP communes de Laons/mesnil sur l'Estrée)

➢ **Restes à réaliser en dépenses (travaux et études)** : **265 000.00 €**

➢ **Recettes d'investissement : Subventions perçues** :

Subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : 761 319,00 €
➢ Solde étude de l'origine de l'eau du forage de Fumeçons sur la commune de Saint Germain sur Avre : 8 301.00 €
➢ Etude de la stratégie de protection de la ressource en eau potable : 10 266,00 €
➢ Schéma directeur AEP et PGSSE : 181 394,00 €
➢ Travaux AEP LAONS / MESNIL : 561 358,00 €

Subventions du Conseil Départemental Eure et Loir : 22 500.00 €
➢ Travaux Laons (Thessilly-La Villedieu) 1er acompte : 22 500,00 e

➢ **Restes à réaliser en recettes : 72 238.00 €**

2- Le SAE Paquetterie en quelques chiffres

- **Montant des amortissements 2025 : 499 574,00 €**
- **Reprise de subventions 2025 : 223 569,00 €**
- **Projets d'études et travaux 2026 : 3 173 000.00 €**

- Fin de l'étude SDAEP (schéma directeur AEP) et PGSSE (Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire de l'Eau et diagnostic de forages)

- Achat de terrains dans le cadre de la stratégie foncière de protection de la ressource en eau potable et de la DUP

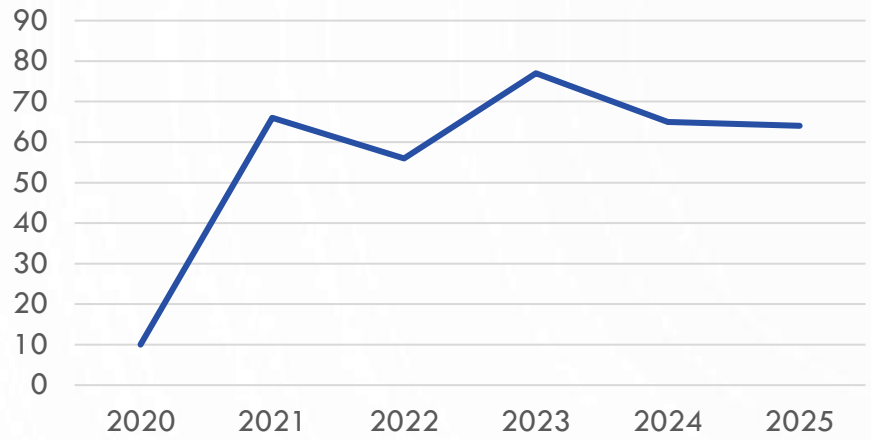
- Travaux sur réseaux d'eau potable :

 - Mise en place de nouveaux débitmètres pour la sectorisation et supervision
 - Installation d'un nouvel anti-bélier
 - Renforcement canalisation AEP et reprise de branchements à Châtaincourt (Neuville/Groslière et Boutaincourt
 - Renforcement des réseaux AEP communes de Laons (Le bourg) et Marcilly sur Eure (Route de Bû)
 - Lancement du projet de construction d'un nouveau château d'eau à Laons, démolition de 2 châteaux d'eau à Laons et Châtaincourt, et amélioration de la télégestion

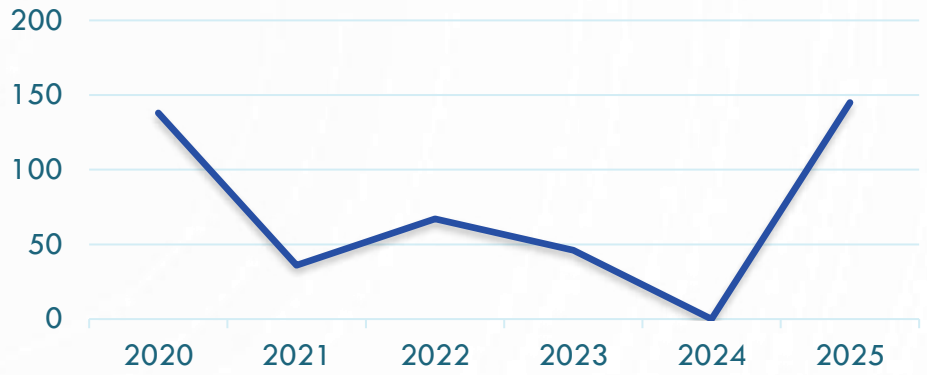
VIII – INTERVENTIONS ANNUELLES

1- Interventions en régie

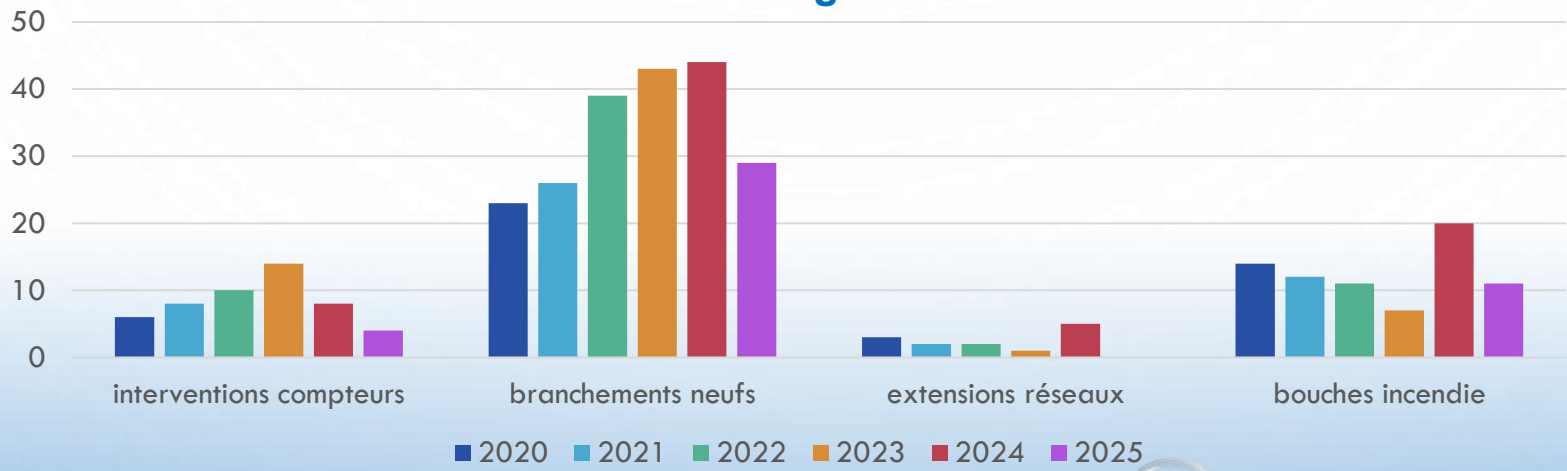
fuites sur réseaux 2020 / 2025



Contrôles bouches incendie 2020 - 2025



Interventions en régie 2020 /2025



2- Renouvellement des compteurs d'eau

COMMUNE	compteurs 2022	compteurs 2023	Compteurs 2024	Compteurs 2025
ALLAINVILLE	1	10	0	0
BOISSY EN DROUAIS	4	1	4	1
CHATAINCOURT	-	118	2	1
COURDEMANCHE	10	19	39	23
ESCORPAIN	-	110	1	5
ILLIERS L'EVEQUE	28	50	18	142
LA MADELEINE DE NONANCOURT	36	53	39	89
LAONS		54	116	91
LOUVILLIERS EN DROUAIS	4	6	5	2
LOUYE	4	13	13	16
MARCILLY SUR EURE	226	334	134	13
MESNIL SUR L'ESTREE	22	17	18	30
MUZY			17	5
NONANCOURT	27	54	70	46
PRUDEMANCHE	-	125	18	3
ST GEORGES MOTEL	21	51	28	150
ST GERMAIN SUR AVRE	23	16	31	37
ST LAURENT DES BOIS	93	6	2	2
ST LUBIN DES JONCHERETS	76	197	173	93
VERT EN DROUAIS	197	50	12	3
TOTAUX	**772**	**1284**	**740**	**752**

